

UNIVERSITÉ

Nouvelle doyenne à la faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ



De gauche à droite, Marie-Claude Najm, le père Salim Daccache, Léna Gannagé et Abbas Halabi. Photo ANI

Une cérémonie de passation s'est déroulée à la faculté de droit et des sciences politiques (FDSP) de l'Université Saint-Joseph entre la doyenne Léna Gannagé, après un parcours de neuf ans, et la doyenne récemment élue Marie-Claude Najm Kobeh, ancienne ministre de la Justice, en présence du recteur de l'université, le professeur Salim Daccache, des vice-recteurs, de l'ancien doyen Fayez Hage-Chahine et du président de l'association des anciens de la faculté, le ministre Abbas Halabi, avec les membres de son comité, dont le bâtonnier Nader Gaspard.

Deux femmes, deux agrégées en droit, deux professeures très appréciées de leurs collègues et de leurs étudiants : malgré ces points communs, deux personnalités spécifiques qui contribuent à enrichir, par leurs approches humaines et académiques particulières, l'histoire d'une institution centenaire.

S'adressant à sa successeure, Mme Gannagé reconnaît qu'elle aurait voulu lui remettre, comme elle l'avait reçue en 2013, une « faculté au sommet de

sa gloire » qui venait de célébrer son centenaire. Mais ce passage de relais intervient « dans un contexte qui lui donne une certaine gravité car il met en lumière à la fois la violence de la crise qui frappe les universités et la transformation du rôle des doyens au milieu de la tempête », dont l'un des effets pervers est de « restreindre le temps de pensée et d'écrire des universitaires ». Elle a souligné ainsi les défis qu'il a fallu relever : le traitement des questions financières qui accaparent désormais les doyens. S'y ajoute la nécessité de préserver le rôle et la place de la faculté dans la contribution au débat public à un moment « où le droit n'existe plus que dans les amphithéâtres de la rue Huvelin ». La doyenne Gannagé a relevé toutefois que « le courage et la détermination » avec lesquels la doyenne Najm a affronté l'expérience du ministère de la Justice lui permettront de surmonter les difficultés et de mener à bien sa mission.

À son tour, la nouvelle doyenne a rappelé la capacité de résistance de

sa prédécesseure « à toute forme de médiocrité, celle du langage comme celle des idées », en décrivant la « personnalité singulière » de la doyenne Léna Gannagé. Après cet hommage qui a aussi englobé le vice-doyenne Aïda Azar, sa successeure, Mme Samia Asmar, ainsi que les enseignants et doyennes de la faculté disparus ces dernières années, la nouvelle doyenne a réaffirmé « la farouche volonté de maintenir la qualité de l'enseignement, d'investir dans l'innovation et la recherche, et de développer les outils de communication ainsi que les » codiplomations « avec les universités étrangères ».

Quant au ministre Halabi, suite à son mot où il a rendu hommage à la FDSP et aux deux doyennes, il a annoncé l'allocation par l'association des anciens de la faculté d'un montant substantiel pour les bourses universitaires, avant de remettre à Mme Léna Gannagé la médaille de commandeur de l'ordre du Cèdre en reconnaissance des services rendus pendant son décanat.